



Paris, le 28 juin 2010
Communiqué de presse

Les débats trimestriels sur le lait ne doivent pas masquer la nécessité de construire l'avenir de la filière laitière

L'application de l'accord du 3 juin 2009 et de l'ensemble des indicateurs continuera à faire augmenter, de façon significative, le prix du lait payé aux éleveurs pendant la seconde partie de l'année 2010.

La Fédération Nationale des Coopératives Laitières (FNCL) considère que cette conjoncture haussière est nécessaire pour les éleveurs laitiers qui ont traversé une année 2009 très difficile, même si elle est compliquée à gérer pour les transformateurs.

Si les débats trimestriels sur le prix du lait sont vitaux pour de nombreux acteurs et, en premier lieu, pour de nombreux éleveurs, la FNCL souhaite néanmoins que ces débats récurrents et traditionnels ne détournent pas l'attention du sujet fondamental pour l'avenir du lait en France : la préparation de la fin des quotas à horizon 2015.

La FNCL a pris position, depuis longtemps, contre l'ultralibéralisme et pour la mise en place d'une nouvelle régulation qui amortira la volatilité des cours internationaux et qui maintiendra des activités laitières sur l'ensemble du territoire national.

Les coopératives engagent des opérations de regroupement qui vont les structurer et les renforcer et qui vont leur permettre d'affirmer leur ancrage dans les différentes régions françaises dans la perspective d'un monde sans quota.

La FNCL est déterminée à construire le cadre d'une contractualisation équilibrée au sein de l'interprofession et à avancer, au plan opérationnel, dans la mise en place de volumes et de prix différenciés.

* * *

FNCL
42, rue de Châteaudun 75314 Paris Cedex 09
Tél : 01 49 70 72 90 - Fax : 01 42 80 63 98
Contact : Christèle Josse fncl@atla.asso.fr

VFC Relations Publiques
14 rue Carnot – 92309 Levallois Perret Cedex
Tel : 01 47 57 67 77 – Fax : 01 47 57 30 03
Contact : Caroline Vincent – cvincent@vfc.fr